

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service De l'Environnement Unité Gestion des Risques Affaire suivie par : Patrick MORIZE 203 21 22 98 14 ARRAS, le 2 3 FEV. 2010

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS

25 JANVIER 2018 - PREFECTURE - GRANDE SALLE DE CONFERENCE

Le jeudi 25 janvier 2018 s'est tenue, sous la présidence de monsieur Alain Bessaha, Directeur de Cabinet du Préfet du Pas-de-Calais, la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM).

Membres présents :

La liste des membres présents est annexée au présent procès verbal.

En introduction, madame Régnier, Directrice Départementale des Territoires et de la Mer adjointe présente l'ordre du jour de la commission.

<u>Nota</u>: le présent procès verbal ne reprend pas sous forme littérale la teneur des présentations effectuées, celles-ci seront accessibles sur le site internet de la préfecture.

1 Bilan des demandes de reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle.

Monsieur Damet, du SIDPC, présente le bilan 2017 des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Ce point n'a soulevé aucune observation de la part des participants de la CDRNM.

2 Bilan de la consommation du Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)

Monsieur Christian Hennebelle, de la DDTM, présente le bilan de la consommation du FPRNM.

Ce point n'a soulevé aucune observation de la part des participants de la CDRNM.

3 Focus sur la mission cavités de la DDTM

Madame Marie-Laure De Fru, de la DDTM, présente la mission cavités souterraines DDTM62 ainsi que l'activité 2017.

La mission consiste en l'amélioration de la connaissance, la capitalisation de la donnée, une aide apportée communes et aux particuliers et le développement de la prise en compte du risque par les communes.

En 2017, ce sont 19 dossiers qui ont été traités.

Ce point n'a soulevé aucune observation de la part des participants de la CDRNM.

<u>4 Présentation de la procédure d'alerte inondation Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes - APIC</u>

Monsieur Roland Salengro, de Meteo-France, présente la procédure d'avertissement inondation APIC.

Il précise que toutes les communes du département sont éligibles à APIC. À ce jour, seules 28 % des communes sont abonnées.

Madame Régnier, Directrice Départemental des Territoires et de la Mer adjointe, souhaite que ce taux passe à 60 %. Elle indique qu'avec la mise en place de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations – GEMAPI - ,il y a de nouveaux réseaux et de nouveaux acteurs pour la prévention des inondations et qu'il serait intéressant de doter à terme les Établissements Publics de Coopération Intercommunale et les Établissements Publics Territoriaux de Bassin de l'outil APIC.

<u>Question</u>: Le représentant de l'Institution Intercommunale des Wateringues est intéressé par une information sur les sur-cotes appliquées.

<u>Réponse</u>: Le représentant de Météo-France répond que cette information est disponible sur le site data.shom.fr. Il propose au représentant de l'Institution Intercommunale des Wateringues de lui répondre spécifiquement sur ce point très technique.

5 Présentation des dispositifs VIGICRUE et VIGICRUEFLASH

Monsieur Christian Hennebelle présente les dispositifs Vigicrue et Vigicrue flash mis en place par le Service de Prévision des Crues de la DREAL.

Il précise que seules 18 communes sont abonnées dans le département sur 158 communes éligibles pour Vigicrueflash.

Question: La représentante du SMAGEAa et le représentant du SYMSAGEL font remarquer qu'ils ont peu de communes abonnées sur leur territoire, avec parfois des incohérences (commune qui demande à être informée sur une commune située en l'aval) et que les communes ne sont pas ou peu informées.

Réponse: Monsieur le Directeur de Cabinet indique qu'un courrier va être envoyé à toutes les communes du département les informant sur ces nouveaux services et leur précisant les modalités d'abonnement. Il propose une session de sensibilisation/formation à ces services en partenariat avec l'association des maires du Pas-de-Calais.

<u>6 Etude sur l'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement - SLGRI Haute-</u> Deûle

Madame Doriane Mahé, de la DDTM, présente les résultats de l'étude sur l'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement sur 70 communes du bassin versant de la Haute-Deûle.

Ce point n'a soulevé aucune observation de la part des participants de la CDRNM.

7 Communes formées à la prise en compte des risques dans l'instruction des documents d'urbanisme

Madame Doriane Mahé, de la DDTM, présente le dispositif mis en place par la DDTM pour accompagner les collectivités et les EPCI sur la prise en compte des risques dans l'instruction des actes d'urbanisme suite à la mise en œuvre de la loi ALUR.

Ce point n'a soulevé aucune observation de la part des participants de la CDRNM.

8 Consultation de la CDRNM hors réunion annuelle

Monsieur Christan Hennebelle, de la DDTM, présente les modalités de saisine de la CDRNM en dehors de la réunion annuelle. Il précise que l'avis des représentants de la CDRNM sera demandé lors de l'envoi du procès verbal et des présentations.

Ce point n'a soulevé aucune observation de la part des participants de la CDRNM.

Monsieur le Directeur de Cabinet clôture la CDRNM en rappelant l'augmentation des phénomènes liés au dérèglement climatique et la nécessité d'aborder la culture du risque de manière partenariale. Il souhaite qu'un bilan sur la diffusion de la culture des risques aux citoyens soit présenté lors de la prochaine CDRNM.

Les membres de la commission peuvent faire parvenir des suggestions de sujet à aborder lors de la prochaine commission à l'adresse suivante :

ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr

Pour le Préfet, Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Alain BESSAHA

Liste des membres de la CDRNM:

BESSAHA Alain Préfecture – Directeur de Cabinet du Préfet

BOURGOIS Thomas La Voix du Nord

BUDNIAK Christine Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

CATRY Maxence Communauté d'Agglomération Bruay-Béthune Artois Lys Romane

CONGY Cyril Communauté d'Agglomération 2 baies du Montreuillois DACHICOURT René-Georges Communauté d'Agglomération 2 baies du Montreuillois

DAMET Mickaël Préfecture - Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

DE FRU Marie-Laure Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DELATTRE Julien Syndicat mixte du SAGE de la Lys

DELIESSCHE Judicaelle Sous Préfecture de Calais

DOUCHE Christine Communauté d'Agglomération Lens Liévin

DUFLOS Charlotte Sous Préfecture de Saint-Omer

DURBISE Denis Conseil Départemental

FROMENTIN Elisabeth Sous Préfecture de Montreuil-sur-Mer
GAUDRE Séverine Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

GEST Samuel Sous Préfecture de Boulogne

GLACE Jean-Marie Chambre d'agriculture Hauts-de-France
GODEFROY Dominique Communauté d'Agglomération du Boulonnais
GOUZEL François-Xavier Service Départemental d'Incendie et de Secours
HENNEBELLE Christian Direction Départementale des Territoires et de la Mer

ISTAS Jacqueline Nord Nature Environnement
LEMOINE Guillaume Établissement Public Foncier

MAHE Doriane Direction Départementale des Territoires et de la Mer

MARIE Sonia Sous Préfecture de Saint-Omer MATRAT Olivier Voies Navigables de France

MAURY Olivier Direction Départementale des Territoires et de la Mer MORIZE Patrick Direction Départementale des Territoires et de la Mer

OLIVIER Jean-Marie Ternoiscom

PARENT Philippe Institution Intercommunale des Wateringues

QUIGNON Karine Sous Préfecture de Lens

REGNIER Elise Directrice Départementale des Territoires et de la Mer Adjointe

ROUMEAU Alexis CPIE Villes de l'Artois

SALENGRO Roland Meteo-France

SMURAGA Stanislas Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

SPAS Thierry Communauté Urbaine d'Arras

THOTHE Isabelle Préfecture - Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
THYS Marion Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa

VERWAEDE Bertrand Communauté Urbaine d'Arras